

FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2022  
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-026

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le mercredi 3 mai 2023.

<p>Nombre de membres en exercice : 17</p> <p>Présents : 12</p> <p>Votants : 13</p>	<p><b>Présents :</b> Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.</p> <p><b>Excusés :</b> Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Brigitte BRACQ, Monsieur Alain DELEVALLEE.</p> <p><b>Procurations :</b> Mme Sylvie LABADENS à Mme Dominique CARDON.</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Blandine LASSERON.</p>
--	--

Le Compte Administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'Exercice, les résultats de l'exécution du budget.

Il compare :

- Les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget
- Le total des émissions des titres de recettes ou des émissions des mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget

Il fait également ressortir les résultats de clôture de l'exercice, les soldes et les excédents reportés.

Pour l'exercice 2022, les résultats et soldes sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	325 205,10	6 879 401,39	7 204 606,49
Dépenses	418 074,06	6 845 434,72	7 263 508,78
<b>Résultat de l'exercice N</b>	-92 868,96	33 966,67	-58 902,29
Résultat cumulé exercice N-1	652 567,29	5 011,71	657 579,00
<b>Résultat cumulé N</b>	559 698,33	38 978,38	598 676,71

Reports en Restes à Réaliser			
	<i>Recettes</i>		
	<i>Dépenses</i>	52 766,30	52 766,30
	Solde d'exécution	506 932,03	38 978,38
	<b>Résultat à affecter</b>	<b>559 698,33</b>	<b>38 978,38</b>
			<b>598 676,71</b>

**Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- Constate que le résultat définitif de l'exécution comptable 2022 du Budget Principal fait apparaître un excédent de la Section d'investissement de 559 698,33€ et un résultat de fonctionnement excédentaire de 38 978,38€.
- Décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 comme suit :

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Proposition d'affectation du résultat</b>
Montant résultat 2022	559 698,33	Budget d'investissement 2023
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Proposition d'affectation du résultat</b>
Montant résultat 2022	38 978,38	Budget de fonctionnement 2023

Au compte 001- Résultat d'investissement reporté sur l'exercice 2023 pour un montant de 559 698,33€  
 Au compte 002- Résultat de fonctionnement reporté sur l'exercice 2023 pour un montant de 38 978,38€

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1  
 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
 Transmis à la Sous-Préfecture le : 25 MAI 2023  
 Et publication ou notification du : 25 MAI 2023

Pour copie conforme,  
 La Vice-Présidente Déléguée,

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
 La Vice-Présidente Déléguée  
 Virginie WIART

Virginie WIART



**Publié le :** 05 Juin 2023 à 09:35